

Gymnastique Canada

Autorisation d'accueil – Activité

DEMANDE D'ACCUEIL D'UNE ACTIVITÉ INTERNATIONALE AU CANADA

MARCHE À SUIVRE – CLUBS

1. Un formulaire d'autorisation doit être rempli pour **TOUTE ACTIVITÉ INTERNATIONALE**¹ qui aura lieu AU Canada.
 - a. Les activités comprennent, entre autres, des camps d'entraînement, cliniques et cours qui accueillent des participants/cliniciens de pays à l'étranger.
 - b. Veuillez voir l'**autorisation d'accueil – compétition** pour faire demande d'accueil d'une compétition qui accueille des participants de pays étrangers.
2. Le formulaire doit être **dactylographié**.
3. Vous devez joindre au présent formulaire :
 - a. Information officielle (pamphlet, bulletin d'information, formulaire d'inscription, etc.) relative à l'activité.
 - b. Pour les camps d'entraînement ouvert aux participants de pays étrangers – une liste dactylographiée des pays à inviter – voir l'annexe A.
 - c. Le formulaire de paiement (annexe B). Seuls les paiements par carte de crédit sont acceptés.

Un formulaire incomplet ne sera PAS traité avant la réception de tous les renseignements nécessaires et du paiement.

4. Des frais d'autorisation s'appliquent à toute demande d'autorisation. Le formulaire de paiement, accompagné au formulaire d'autorisation, doit être acheminé à votre fédération provinciale/territoriale (FPT) pour approbation et signature. Les frais d'autorisation sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Veuillez cocher la mention qui s'applique.

Cocher	Type d'activité	Frais
	Activités incluant des cliniciens de pays à l'étranger, mais par ouvert aux participants de pays étrangers	50 \$
	Camp d'entraînement avec un (1) pays	100 \$
	Camp d'entraînement avec plusieurs pays.	150 \$

5. GymCan doit recevoir toutes les demandes d'autorisation d'accueil d'activité au plus tard 60 jours avant le début de l'activité. Notez que les invitations internationales ne peuvent être envoyées avant que l'activité soit approuvée. Les demandes reçues après la date limite peuvent, à la discrétion de GymCan, être traitées avec un frais de retard de 100 \$ non-remboursable.

¹Un club canadien ou FPT 'invite jamais une fédération nationale d'un autre pays directement. Le protocole international indique que GymCan, comme fédération nationale, doit envoyer l'invitation officielle aux pays demandés.



6. GymCan traitera les demandes complètes dans un délai de trois (3) semaines après la réception. GymCan commencera le processus seulement lorsque la demande est complète.
7. Les événements approuvés seront présentés sur le calendrier d'événements en ligne, les invitations seront envoyées aux fédérations nationales indiqués dans l'annexe A, et des lettres de visa seront fournis (si applicable).

Un club ou un groupe qui accueille un événement international sans avoir obtenu l'approbation de GCG recevra un avertissement écrit de GCG à la première infraction. Par la suite, le club ou le groupe se verra imposer une amende de 500 \$ pour toute activité non conforme subséquente et risque d'être nommé comme membre n'étant pas en règle avec GCG.

MARCHE À SUIVRE – FPT

1. À la réception du formulaire de la part d'un club, la FPT doit évaluer la demande, l'approuver et la signer. La FPT peut choisir de refuser son approbation, auquel cas la demande ne sera pas examinée par GymCan.
2. Le formulaire d'autorisation, le formulaire de paiement et tous les autres documents requis doivent être transmis à events@gymcan.org.
3. **Toute demande relative à une activité doit être soumise à GymCan au plus tard 60 jours avant la date de début de l'activité.** Une demande reçue après cette date peut, à la discrétion de GCG, être traitée avec un frais de retard de 100\$ non remboursable.
4. GymCan traitera les **demandes complètes** dans un délai de trois (3) semaines après la réception de la FPT. GymCan commencera le processus seulement lorsque la demande est complète.



Gymnastique Canada

Autorisation d'accueil – Activité

DEMANDE D'ACCUEIL D'UNE ACTIVITÉ INTERNATIONALE AU CANADA

1. Discipline

Gymnastique aérobique

Gymnastique rythmique

Gymnastique acrobatique

Gymnastique trampoline

Gymnastique pour tous

Gymnastique artistique féminine

Gymnastique artistique masculine

2. Renseignements du club hôte

Name du club hôte		Personne ressource	
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Téléphone		Courriel	
Nom de l'organisateur:			
Nom(s) des entraîneurs en chef/cliniciens et leur fédération nationale (si non canadien):			



3. Renseignements sur l'activité

Nom de l'activité		
Endroit de l'activité		
Type d'activité (clinique, cours, camp d'entraînement, etc.)		
Date de début (jj/mm/aaaa)	Date de fin (jj/mm/aaaa)	
Nombre de pays invités (si applicable):		
Nombre prévu de participants de pays à l'étranger (si applicable):		
Athlètes:	Entraîneurs:	Juges: Cliniciens:
Y aura-t-il une équipe médicale présente pendant les jours de l'activité?		OUI NON

4. Invitations

Voulez-vous envoyer l'invitation à des pays spécifiques? Si oui, veuillez annexer la liste des pays à inviter (Annexe A)	OUI	NON
Est-ce que des athlètes des équipes nationales des pays à l'étranger sont invités? NOTE : GymCan reserve le droit de restreindre la participation des membres des équipes nationales des pays à l'étranger.	OUI	NON
Voulez-vous inviter des membres de l'équipe nationale canadienne? Si oui, veuillez indiquer ci-bas quel(s) member(s) de 'équipe nationale que vous voulez inviter. NOTE : GymCan réserve le droit de restreindre la participation de ces membres de l'équipe nationale.	OUI	NON



ATTESTATION

Lorsque GymCan accorde une autorisation d'accueil pour une activité tenu au Canada, cette autorisation ne comprend pas la protection d'assurance responsabilité et accident de sport de GymCan. Les clubs et les participants doivent veiller à être couverts par l'assurance de leur fédération provinciale ou par leur propre police d'assurance responsabilité pour l'événement. La responsabilité à l'échelon provincial s'applique en cas d'incident ou d'accident.

Les comités organisateur doivent veiller à ce que tous les participants venant des pays à l'étranger ont l'assurance voyage, médiale et accident adéquate avant de participer à l'activité.

En signant ce formulaire, le comité organisateur atteste que tous les membres du comité ont suivi la formation Respect et sport, et qu'ils ont complétés la vérification du casier judiciaire. Il est fortement recommandé que tous les bénévoles complètes également la vérification du casier judiciaire.

Le club atteste qu'il a mis en place des politiques spécifiques concernant la conduite des organisateurs, des bénévoles, des entraîneurs, des gestionnaires et/ou des parents participant aux activités.

En produisant la présente demande, les membres du club ou de l'affiliation conviennent, individuellement et collectivement, de respecter les règlements de la FIG et de Gymnastique Canada.

Signature : _____
Président du comité organisateur

Signature : _____

Nom en lettres moulées : _____
Président ou chef de la direction de la FPT

For GymCan use

Date réception	État de la demande
Notes	
Approbation du gestionnaire de programme	Date
Approbation du département événement	Date
Paiement reçu OUI / NON	Pénalité de retard appliquée OUI / NON



ANNEXE B – FORMULAIRE DE PAIEMENT

Veillez remplir le formulaire de paiement par carte de crédit ci-dessous.

Méthode de paiement	Nom du titulaire de la carte	Numéro de la carte	Date d'expiration
VISA			
Master Card			

Une preuve de paiement vous sera envoyée par courriel. Veuillez indiquer votre adresse électronique :

Je, _____, titulaire de la carte de crédit indiquée ci-dessus, autorise Gymnastique Canada à porter la somme de \$_____ à mon compte en paiement de la demande d'autorisation ci-jointe.

